

Informations complémentaires

Renseignements

Madame Véra PIRLET

Service de Contrôle physique des radiations

Bât. B12B - SUCPR - 4000 Liège

Tél. 04/366.28.76

Courriel : Vera.Pirlet@ulg.ac.be

Cadre légal

A.R. du 20.07.01 (MB : 30.08.2001) : Arrêté royal portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants.

Présentation

Service universitaire de Contrôle physique des radiations : <http://www2.ulg.ac.be/sucpr/>

Les cours suivants permettent d'obtenir le certificat requis pour le médecin qui souhaite utiliser les rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature.

Durée de la formation

\* Trois cours (10 crédits)

Programme des cours

**Collégialité :**

Coordinateur : Véra PIRLET

Chantal HUMBLET, Philippe MARTINIVE, François MALCHAIR.

**Cours obligatoires**

RADI2000-4	<i>Les bases physiques de la radiologie médicale, y compris la dosimétrie des radiations</i> - Françoise MALCHAIR	30	20	-	<b>6</b>
MCER0007-1	<i>Radiobiologie cellulaire et humaine : histopathologie et biochimie</i> - Chantal HUMBLET, Philippe MARTINIVE	10	-	-	<b>2</b>
MCER0006-1	<i>Règles pratiques de radioprotection et législation</i> - Véra PIRLET	16	-	-	<b>2</b>

Evaluation

La présence à au moins 60% des cours est requise pour pouvoir présenter les examens.

La réussite des examens permet l'obtention du certificat.

Inscription

Où : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription :

\* 161# ;

\* Pas de frais d'inscription pour les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (inscription complémentaire).